



Présents : Cl. Jossart, Bourgmestre ; R. Colson, conducteur des travaux ; P. Dony, Responsable du Service état-civil ; N. Servais, Responsable du Service environnement ; M. Salien, citoyenne de Chastre.

Excusés : Ph. Babouhot, Echevin de l'environnement, A. Debauche (citoyenne), X. Deflorenne (SPW), M. Flahaut (Chercha asbl), Q. Gillet (Service juridique & secrétaire de la Commission).

- Relecture et approbation du PV de la réunion du 19 mai 2016 : le compte-rendu est approuvé sans remarques.

- Bonnes nouvelles
 - o Approbation de l'attribution du marché public relatif à la réfection du mur d'enceinte du vieux cimetière de Chastre. L'ASBL Jeunes aux Travail de M. Legros remporte le marché. Les travaux auront donc lieu cet automne (après approbation de l'engagement financier par la tutelle ministérielle. Le Service travaux réalisera un nettoyage de la végétation. Il en profitera pour sécuriser les sépultures dont le danger a justifié la fermeture temporaire du cimetière au public.
 - o Approbation du marché public de photos aériennes. L'entreprise verviétoise ODI remporte le marché, qui devrait débiter en octobre. Pour raisons budgétaires, seuls les cinq cimetières encore en activité seront photographiés : Blanmont, Chastre-Villeroux, Gentinnes, Saint-Géry et Cortil-Noirmont. Dès que les cimetières seront « en ordre » d'entretien, les photos seront prises.
 - o Patricia Dony (Etat civil) et Nicolas Servais (environnement) créent en ce moment une base de données Access, dans le cadre d'une formation. Cet outil servira à encoder les sépultures (anciennes et nouvelles) et organiser la gestion spatiale des sépultures. Cependant, Patricia est régulièrement débordée par le volume de travail (déclaration de naissance, de décès, noces d'or, mariages, etc.) ; de ce fait, elle n'a pas pu suivre toutes les sessions de cours, ce qui devient problématique. Quelles solutions envisager ?

- Zéro phyto

L'été a été très compliqué pour l'entretien des cimetières, malgré la décision de revenir à deux hommes pour tous les cimetières (ce qui n'est pas encore effectif, compte tenu des congés notamment). Actuellement, la situation rentre dans l'ordre et sera rétablie à la Toussaint, mais les plaintes d'usagers se sont multipliées.

Le Service travaux confirme que les deux ouvriers seront affectés aux cimetières et sentiers dès cette semaine ou la suivante.

Le Service environnement fera des propositions concrètes de gestion des cimetières, en collaboration avec le Service travaux (notamment l'enherbement des allées).

- Cimetière de Blanmont

Pour faire face à la « surpopulation » du cimetière de Blanmont, avant d'envisager une éventuelle extension, Nicolas Servais (environnement) propose de faire procéder à l'affichage des sépultures en défaut d'entretien dès la Toussaint 2016. Cela implique d'opérer un rapide inventaire selon ce critère et de faire procéder à l'affichage réglementaire avant le 31/10, en plus d'une budgétisation pour la mise en conformité de l'ossuaire actuel ou la création d'un nouvel ossuaire.

Quel est l'avis de la Commission ?

La Commission approuve cette proposition. Nicolas Servais réalisera un inventaire des sépultures concernées, de manière à cerner une estimation budgétaire à proposer au Conseil communal pour l'année 2017.

- Cyreo

Une entreprise d'économie sociale, basée à Gembloux, cherche à développer un service aux particuliers, consistant à remettre en état une sépulture en état d'abandon ou à l'entretenir pour lui éviter cet état d'abandon. A cette fin, Cyreo a réalisé deux projets d'affiches et sollicite l'autorisation des communes pour les placer à l'entrée des cimetières.

Quel est l'avis de la Commission ?

La démarche globale de Cyreo est intéressante, et le projet dont on parle l'est également, tant l'effet visuel de sépultures privées en mauvais état peut être dommageable pour l'image de la gestion communale. Par contre, l'affichage dans les cimetières n'est pas souhaité, car la démarche reste commerciale, et obligerait à accepter toute demande en ce sens.

Une proposition d'insertion publicitaire dans le bulletin communal « Bien vivre à Chastre sera faite à Cyreo ; le prochain numéro devrait précisément paraître entre le 25/10 le 05/11.

- Composition de la Commission et Règlement d'ordre intérieur :

le R.O.I. n'a pas encore été approuvé. Or, son article 2 relatif à la composition de la Commission pourrait être modifié, sur base de l'expérience ; une proposition est faite en annexe.

Quel est l'avis de la Commission ?

Le nouveau Règlement d'ordre intérieur est approuvé. Des dispositions seront prises par Quentin Gillet, secrétaire de la Commission, pour planifier l'appel à candidature des citoyens, pour l'année 2017. Le ROI sera mis en ligne sur le site Internet de la commune dans les meilleurs délais.

- Andrée Debauche présente sa démission de la Commission pour raisons familiales. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et la remercions de son implication dès la création de la Commission.

- A suivre :
 - Vieux cimetière de Chastre. Pour avancer, la Commune devra réaliser un croquis mesuré des sépultures encore présentes, à corréler avec l'inventaire historique réalisé par le Chercha. Dans un second temps, le listing des sépultures d'importance historiques locales sera proposé à la Cellule de gestion du patrimoine funéraire du SPW pour avis. Une fois clarifié l'avenir de chaque sépulture, il sera possible de proposer des options d'aménagement inspirées notamment des projets des étudiants en 2015.
 - Les prochaines dates de réunion sont à fixer, au-delà du jeudi 03/11 à 14 heures. Un mail sera prochainement envoyé pour information à ce propos.